

var SS00085 - Lieu de prestation (*Soins de santé*)

Description	Le numéro d'agrément INAMI du lieu où la prestation a réellement été effectuée.			
<i>Codification</i>	<i>Codification</i> Ce numéro est composé comme suit: BBB PPP CC QQQ où : <ul style="list-style-type: none">• BBB: type d'institution;• PPP: numéro d'ordre de l'institution (de 001 à 999);• CC: numéro de contrôle = 97 - restant des six premiers chiffres du numéro d'agrément divisé par 97 (mod 97);• QQQ: qualification.			
<i>Remarques</i>	<i>Remarques</i> <ul style="list-style-type: none">• Le numéro d'agrément de cette variable varie de celui qui figure dans Numéro d'identification institution si, pendant l'admission, des prestations ont été facturées par une autre institution que celle où le patient a été admis.• En cas d'hospitalisation à domicile, qui prévoit que le patient séjourne à la maison mais que l'hôpital continue le traitement via des visites à domicile ou par une communication téléphonique ou vidéo, cette variable renseigne le numéro d'identification de l'hôpital qui se charge des soins.• Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI. Vous pouvez les consulter sur le site de l'INAMI, sous 'Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique?' (recherchez Enregistrement de type 30 Zone 14, Enregistrement de type 40 Zone 14 ou Enregistrement de type 50 Zone 14). Vous trouverez en Annexe 16 de ce document davantage d'informations relatives à la structure du numéro d'agrément INAMI.			
Disponible	Database	Variantes	Premières données	Dernières données
	Soins de santé	ALL	2005-10-01	2025-09-30
Info demandes de données	Cette variable est toujours livrée sous forme codée, à moins que le Comité de sécurité de l'information (CSI) n'ait accordé une autorisation explicite. Cette variable est à l'origine numérique ; une fois codée, elle devient alphanumérique. Le nombre de positions avant et après codage reste inchangé. Le « type d'institution » et la « qualification » ne peuvent pas être dérivés de la variable codée. Si cette information est nécessaire, il convient d'introduire une demande respectivement pour les variables ' INSTITUTION_CAT ' (type d'institution) et ' INSTITUTION_QUAL ' (qualification).			
Code	SS00085			
Format SAS	12. (numeric)			
Variable(s) dérivée(s)	<ul style="list-style-type: none"> • INSTITUTION_SITE_CAT-Type du lieu de prestation • INSTITUTION_SITE_QUAL-Qualification du lieu de la prestation • HOSP ADM-Hôpital du séjour • HOSP_TRANS-Hôpital de transfert 			
Variable(s) équivalente(s)	<ul style="list-style-type: none"> • SS00075-Numéro d'identification institution • SS00080-Code du service • SS00105A-Numéro d'identification du tiers • SS00105B-Qualification du tiers • SS00370_Gz 			
Mots clés	Prestations de soins de santé , Institutions de soins de santé			

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)